

Question écrite de M. Roberto Broggin, du 15 décembre 2001: «Le site internet de la Ville est-il un doublon par rapport à celui de l'Etat?»

Je lis dans l'Agenda 2002 des médias suisses et répertoire de la Genève internationale, à la page 172, que le site www.ville-ge.ch est un bel exemple des fameux doublons entre la Ville et le Canton.

Mes deux questions sont:

1. La Ville entend-elle supprimer son site internet?
2. La Ville accorde-t-elle une aide au Club suisse de la presse (106, route de Ferney, 1202 Genève) et si oui sous quelle forme?